

Objet : Invitation au Comité Syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Alpilles
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Boucles de la Seine Normandie
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causse du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut Jura
Haute-Vallée de Chevreuse
Haut-Languedoc
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie - Maine
Oise - Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du nord

Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical, *Chers Collègues,*

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur qui se tiendra :

Le vendredi 11 mai 2012

de 14h30 à 16h30

à SAINT AUBAN

Salle Jean Brandy – 68, rue Léon Rémond

Ordre du jour :

- 1) Identification du PNR des Préalpes d'Azur : plan d'action pour la communication sur la création du PNR et la mise en valeur de la labellisation du territoire
- 2) Signalétique du PNR des Préalpes d'Azur
- 3) Proposition d'action culturelle «Paroles d'ici et d'ailleurs en Préalpes d'Azur»
- 4) Proposition d'opération pour la gestion multifonctionnelle des espaces naturels et forestiers
- 5) Création de 2 postes saisonniers d'ambassadeurs du PNR
- 6) Délibération modificative n°1 du budget 2012 pour l'intégration de la dotation de l'Etat

7) Points d'information :

- Projet de convention Etat-Région PACA-Conseil Général des Alpes Maritimes-Syndicat mixte du PNR
- Schéma de valorisation patrimoniale et touristique du territoire du PNR
- Proposition de groupe de travail pour l'élaboration du règlement intérieur du Syndicat Mixte

8) Questions diverses

Si, toutefois, vous ne pouvez pas assister à cette réunion, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de vérifier que le délégué suppléant puisse y assister ou bien de compléter et de transmettre votre pouvoir à un autre délégué du même type de collectivité.

Vous trouverez ci-joint les pièces se rapportant à l'ordre du jour.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical, l'expression de mes salutations distinguées *et dévouées*.

Bien à vous,

Le Président
Sénateur-Maire



Marc DAUNIS

- PJ :
- Pouvoir
 - Ordre du jour détaillé
 - Projets de Délibérations

Pas de vote

- Schéma de valorisation patrimoniale et touristique du territoire du PNR

Fabienne MELINE présente la méthode de travail pour le schéma de valorisation patrimoniale et touristique du territoire qui permet de mettre en avant dans un schéma directeur les points forts du territoire à valoriser selon les secteurs et le travail que va mener le stagiaire Jérémie MAISON. Le Président précise qu'il s'agit de trouver l'équilibre entre ce que l'on aimerait faire et ce que l'on peut faire et entre le souhait de ne pas valoriser les mêmes atouts partout sur le territoire et de n'oublier personne. Eric MELE exprime qu'effectivement toutes les communes possèdent des lavoirs et des églises mais que pour autant il faudra bien choisir sur quoi on met l'accent et où, de manière à ce que l'on offre à découvrir des éléments différents selon les communes et les secteurs du territoire. Les communes sont donc encouragées à identifier des personnes ressources pour le stagiaire sur les éléments forts à mettre en avant dans leur secteur (histoire locale, patrimoine particulier etc.).

Pas de vote

- Proposition de groupe de travail pour l'élaboration du règlement intérieur du Syndicat Mixte

Le règlement intérieur du syndicat mixte doit permettre d'établir le fonctionnement du comité syndical, du bureau, des commissions thématiques, l'organisation des débats, le lien avec les adhérents etc. Son élaboration est prévue en article 9 des statuts du syndicat mixte, conformément au code général des collectivités territoriales. Il est demandé à des délégués de se porter volontaires pour participer à son élaboration, autour d'Eric MELE en charge de ce dossier au sein du Bureau. 3 délégués sont volontaires : Roger CRESP, Pierre FABRE et Francis MERISIER.

Pas de vote

Fin de séance : 17h15.

Secrétaire de séance

Eric MELE

